

ÉDITORIAL

Améliorer votre qualité de vie.

C'est le sens de notre engagement. Agir massivement pour la qualité de l'air. Rapprocher les services communaux des habitants. Dans les 6 cœurs[1] de la commune, nous aménagerons des lieux de vie agréables et nous donnerons la priorité aux projets de rénovations urbaines de Chedde et du Plateau d'Assy. Mais les enjeux se situent aussi au-delà de Passy. Nous conduirons nos partenaires du Pays du Mont-Blanc vers le transport en commun et la fermeture de l'incinérateur. Notre équipe renouvelée, expérimentée et motivée, n'aura qu'un but : défendre Passy et tourner le dos aux intérêts particuliers. Nous diminuerons les indemnités des élus, nous nous

appuierons sur les compétences des services municipaux pour réaliser le projet que vous allez découvrir. Et comme il vise à vous satisfaire, vous pouvez d'ores et déjà répondre à notre questionnaire en ligne. Si vous nous faites confiance, vous aurez la possibilité de vous exprimer régulièrement sur la vie municipale durant ce mandat.

Nous voulons réussir pour Passy.
Ce choix vous appartient.

Raphaël Castéra



Environnement & Ressources Naturelles

RÉUSSIR POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

L'amélioration de la qualité de l'air sera l'une des priorités de ce mandat. Tous les domaines seront concernés : marchés publics, véhicules, matériel, infrastructures sportives et culturelles, bâtiments etc. Nous soutiendrons fortement les Passerands désireux de remplacer leurs foyers qui deviendront non conformes en 2023, fin du PPA¹.

NOS PROPOSITIONS :

- **Doublement du Fond Air-Bois grâce à 2000 €** d'apport de la commune (soit 4000 € au total), sous condition de ressources et de résidence principale. Elargissement de l'aide aux énergies peu émettrices de particules fines (gaz, solaire, éolien, électricité).
- **Fermeture de l'incinérateur en 2030 au plus tard**, en entamant des négociations avec le délégataire dès cette année et en lançant une étude pour la réforme du mode de tri et de collecte des déchets. Création d'un centre de méthanisation, d'une ressourcerie et d'une recyclerie.
- **Mesure des polluants non évalués** actuellement avec affichage en temps réel sur internet pour Hg (mercure), NH3 (ammoniac) et COT (carbone organique total).
- **Mesures du fonctionnement de l'incinérateur** : volume horaire des fumées et teneur en oxygène, température de combustion et des fumées à la cheminée.
- **Création d'un institut éco-citoyen** pour développer la connaissance des polluants et leurs effets sur la santé et les milieux, regroupant les collectivités, les citoyens, les chercheurs, les entreprises et les médecins du Pays du Mont-Blanc.
- Négociation avec l'ATMB pour **déplacer l'aire de régulation des poids lourds** plus en aval sur l'A 40.

RÉUSSIR POUR L'ENVIRONNEMENT

En matière d'environnement, les collectivités doivent jouer un rôle central. Avec notre équipe, nous placerons les transports et la mobilité des Passerands, les énergies renouvelables et la rénovation énergétique au cœur des politiques municipales.

NOS PROPOSITIONS :

- Création de **navettes Passy Bus** 25 places pour desservir la commune de Chedde à Plaine-Joux. Objectif : test hiver 2020.
- **Amélioration des pistes cyclables** et pose de hangars à vélos dans les bâtiments et espaces publics.
- Exiger que la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc prenne la compétence en 2020 pour lancer **le schéma de Transports en commun**.
- **Libre circulation sur la ligne SNCF** Saint-Gervais Servoz, puis extension vers Sallanches et la Vallée de l'Arve dans le cadre du SCOT³.
- **Rénovation énergétique** des bâtiments communaux (Gymnase des Fiz, mairie, école Chedde Jonction, Cinéma).
- Diagnostic pour déterminer **les capacités de production en énergies renouvelables** de notre commune.

1. Plan de Protection de l'Atmosphère 2 (PPA) 2019 - 2023. 41 communes de la Vallée de l'Arve 2. Cf Fos-sur-Mer 3. Schéma de Cohérence Territorial.